



RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Secrétariat : 24 avenue du Midi 82400 Golfech – Tél.: 05 63 39 71 90
Mail : cli82400golfech@gmail.com – Site Internet www.cligolfech.org - @cligolfech
Siège social : Hôtel du département de Tarn-et-Garonne – 100, Boulevard Hubert Gouze
82013 Montauban Cedex

Sommaire

I – Préambule.....	3-4
II – Les réunions	4-5-6-7
Réunions du bureau	
Réunions du Conseil d’administration	
Réunions Assemblées générales : plénière et publique	
Réunions des commissions techniques :	
« <i>Facteurs Sociaux, Organisationnels et Humains</i> »	
« <i>Protection des populations</i> »	
« <i>Fonctionnement, Rejets et Impact sur l’environnement</i> »	
III – Organisation partenariat/collaboration avec partenaires	
institutionnels	7-8-9-10
IV – Information.....	10
V – Formation/Visites/Participations aux inspections et exercices...	10
VI – Participation aux réunions, évènements	
extérieurs.....	10-11-12
VII – Financement des CLI – élections sénatoriales 2020, lettre	
ouverte aux candidats des départements 82 et 32.....	12-13-14-15
 ANNEXES.....	 16

1) – PRÉAMBULE

L'ANNÉE 2020 RESTERA A JAMAIS GRAVEE DANS NOS MEMOIRES EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19.

En effet, cette crise sanitaire a considérablement bouleversé le quotidien de chacun d'entre nous, les activités sociétales, l'économie de notre pays. Ainsi, notre Commission Locale d'Information n'a pas été épargnée par ce contexte éprouvant et je tiens particulièrement à remercier nos trois Vice-Présidents(e) et Présidents(e) des Commissions techniques : « *Protection des populations* », « *Fonctionnement, Rejets et Impact sur l'environnement* » et « *Facteurs Sociaux, Organisationnels et Humains* » de leur précieux soutien à mes côtés afin de permettre à notre instance d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire de mener à bien sa mission principale qui est de relayer l'information auprès du grand public sur les activités de la centrale nucléaire de Golfech.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur d'accueillir les représentants des 75 communes situées en zone PPI de 10 km à 20 km, qui rejoignent ainsi le collège des élus, les 31 représentants des communes déjà présentes au sein de notre Commission depuis sa création en 1982. Conformément au décret n°2019-190 du 14 mars 2019, les 4 collèges qui composent notre Commission ont été réactualisés comme suit : le collège des élus 126 membres et les 3 collèges : associations protection de l'environnement, organisations syndicales et personnalités qualifiées 19 membres chacune, soit un total de 183 membres ayant voix délibérative au lieu de 76 par le passé. C'est la raison pour laquelle 8 nouveaux sièges sont à pourvoir au sein du Conseil d'administration.

Je tiens à rappeler que la CLI évolue aux côtés de partenaires institutionnels et associatifs qui l'accompagnent ou la soutiennent dans ses démarches et ses actions. Les femmes et les hommes qui y siègent sont des observateurs vigilants et indépendants. Je remercie chaleureusement nos financeurs : le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, l'Etat via l'ASN, la Communauté des Communes des Deux Rives, le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne ; sans eux la CLI ne pourrait pas fonctionner. Depuis l'élargissement, en juillet 2018, du périmètre du Plan Particulier d'Intervention porté à 20 km, plus de 150 000 habitants sont impactés par cette extension. C'est la raison pour laquelle, la CLI a sollicité une aide financière auprès du Conseil Départemental du Gers et des régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine et espère vivement qu'une suite favorable sera réservée à cette démarche. Le détail des comptes sera développé dans le compte rendu du trésorier.

Enfin, je rappelle que la CLI entretient de bonnes relations avec le CNPE de Golfech, relations qui ne peuvent que perdurer dans le temps. D'ailleurs notre Commission a été l'une des premières à signer une convention avec l'exploitant portant sur les modalités d'information réciproque. Je précise qu'elle a été reconduite le 4 octobre 2016. D'ailleurs, mon prédécesseur avait souligné très justement, lors de l'Assemblée Générale statutaire du 4 décembre 2019, un principe fondamental pour la CLI : « *elle n'est ni pour, ni contre le nucléaire. Elle observe, analyse, informe mais son rôle n'est pas de prendre position. Ses membres en revanche (vous-même) sont libres de leurs sentiments...* »

Ainsi, vous pourrez constater lors de la réunion publique que la CLI ne craint pas de solliciter l'exploitant pour des explications qui peuvent parfois être dérangeantes. Nous sommes au quotidien en relation avec le CNPE et sommes tenus informés de tous les événements. De plus, nous obtenons toujours des réponses rapides et précises aux explications approfondies que nous sollicitons.

II) – LES RÉUNIONS

Depuis l'Assemblée générale plénière du 4 décembre 2019, la CLI a organisé en 2020 **10 réunions**, les procès-verbaux de ces réunions sont disponibles auprès du secrétariat.

► Les **réunions** se sont déroulées comme suit :

- **Conseil d'administration le 10 juin** (ANNEXE D)
 - ✓ Approbation du procès-verbal du 2 octobre 2019
 - ✓ Approbation du compte de résultat et bilan simplifié 2019
 - ✓ Point financier 2020
 - ✓ Agenda réunions 2020
 - ✓ Point sur les mesures prises par les CNPE au sujet du coronavirus
 - ✓ Questions diverses

- Réunion de travail le **17 juillet** avec le Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, le nouveau Président de la CLI et les Vice-Présidents

- Réunion de travail le **10 août** (matin) avec les services du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

• Bureau le **10 août (après-midi)**

✓ Communication

- Préparation revue « *Infos CLI n°32* » :
 - Choix des thèmes ;
 - Date de diffusion ;
 - Choix des modalités de diffusion. Quelles stratégies à observer ?
- Projet vidéo CLI : rédaction scénario
- Gestion page Facebook CLI

✓ Sujet d'actualité

- Point : projets d'extension des emprises foncières autour du CNPE de Golfech
- Point : Grand Carénage
- Campagne complémentaire de distribution de comprimés d'iode zone PPI rayon de 10 à 20 km :
 - Bilan 2019-2020
- Point : rencontre CLI Golfech / CLIN BLAYAIS
- Point : prochaines réunions :
 - 6 octobre : Commissions « *FSOH* » et « *FRIE* »
 - 7 octobre : CA
 - 25 novembre : Commission « *Protection des populations* »
 - 2 décembre : Assemblées générales statutaires et extraordinaire + réunion publique
- Point : rencontre du Président HENRYOT le nouveau maire de Golfech, Monsieur BENOIT
- Point : échange téléphonique avec le nouveau Directeur du CNPE de Golfech M. HISBACQ, nouveau directeur du CNPE de Golfech
- Point : projet de RDV avec Mme BORDERIE, Présidente du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne
- Point : projet de RDV avec le Président de la Communauté d'Agglomération d'Agen, Monsieur Jean Dionis du Séjour
- Séminaire des Présidents des CLI octobre 2020
- Conférence des CLI novembre 2020

✓ Divers

- Point : relations CLI Golfech / ANCCLI

• Réunion de travail le **30 septembre** avec la Société Prodcast Films, en charge de la réalisation du clip vidéo de présentation de la CLI

• Réunion de crise COVID-19 le **22 octobre**

• Assemblées Générales plénière et extraordinaire suivies de la réunion publique le **27 janvier 2021**

- ✓ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4/12/2019
- ✓ Election au sein du Conseil d'administration : 8 sièges nouveaux à pourvoir
- ✓ Rapport moral du Président
- ✓ Rapports d'activité des commissions techniques :
 - Commission « *Protection des populations* » **La réunion prévue le 3 juin 2020 a été annulée et non reportée en raison du contexte sanitaire**
 - Commission « *Fonctionnement, Rejets et Impact sur l'environnement* »
 - Commission « *Facteurs Sociaux, Organisationnels et Humains* »
- ✓ Rapport financier de Monsieur le Trésorier : compte de résultat et bilan simplifié 2019
- ✓ Budget prévisionnel 2021
- ✓ Programme prévisionnel d'activité 2021
- ✓ Questions diverses

• RÉUNION PUBLIQUE

Thème : **Actualités site nucléaire de Golfech**. Ci-joint affiche (*ANNEXE II*)

► Les **commissions techniques** se sont réunies comme suit :

Les Commissions « *FONCTIONNEMENT, REJETS ET IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT* » et « *FACTEURS SOCIAUX, ORGANISATIONNELS ET HUMAINS* » ont reprogrammée la réunion extraordinaire prévue le 16 avril au 6 octobre. Ci-joint photos (*ANNEXE III*)

L'ordre du jour se décline comme suit :

Volet : CNPE de Golfech

- L'analyse ESS n°24, classé niveau 2 dans l'échelle INES, survenu le 8 octobre 2019 sur l'unité de production n°2 concernant la vidange du circuit primaire et de la mauvaise position du robinet de l'évent du pressuriseur.
- L'analyse approfondie de l'ESS n°9, classé niveau 1 dans l'échelle INES, survenu le 5 juin 2020 sur l'unité de production n°1 concernant le débit de fuite primaire supérieur à 230L/h survenu à la suite d'une opération de maintenance.

Volet ASN

- Bilan de l'inspection de revue FOH qui s'est déroulée du 14 au 18 octobre 2019 au CNPE de Golfech

En revanche, en raison de la crise sanitaire de la COVID-19, la réunion de la Commission « *PROTECTION DES POPULATIONS* » prévu le 3 juin a été annulée.

Soit au total 14h30 de travail et de discussions pertinentes et constructives au sein de ces rencontres.

De plus, la CLI Golfech participe activement aux réunions extérieures orchestrées tout au long de l'année par l'ANCCLI, L'IRSN, l'ASN et le HCTISN.

III) - ORGANISATION PARTENARIAT/COLLABORATION AVEC PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

► Par lettre du 19 novembre 2019, la **CLIN du Blayais** sollicitait une **rencontre** avec la **CLI de Golfech** pour échanger sur les perspectives de disponibilités et d'évolutions de la source froide, la Garonne en période caniculaire. **Le 15 avril** une réunion de travail devait se dérouler dans les bureaux de la CLI Golfech. En raison de la crise sanitaire de la COVID-19, cette rencontre a été annulée et reportée en 2021.

► La CLI Golfech a été sollicitée à maintes reprises par l'IRSN concernant son magazine Repères pour les sujets suivants :

Repères n°45 : Intérêt public : des citoyens sont acteurs de la surveillance de l'environnement. Dans le cadre d'OPENRADIATION, la CLI y présente ses mesures effectuées avec les habitants de Golfech.

N°45
AVRIL 2020

Le magazine de l'IRSN

REPÈRES

IRSN
INSTITUT
DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRÉTÉ NUCLÉAIRE

EN PRATIQUE
Quelle dosimétrie
face aux neutrons ?

DOSSIER

Matières radioactives
Comment maîtriser les risques
lors du transport ?

REPORTAGE

Radioprotection en rade de Brest

INTÉRÊT PUBLIC

Des citoyens sont acteurs de la surveillance de l'environnement

Lycéens, riverains de centrales nucléaires... Tous peuvent contribuer à *OpenRadiation* !, un projet participatif à visées scientifiques et pédagogiques. L'enjeu ? Constituer une base de données citoyenne de mesures de la radioactivité ambiante.

1 Comment fonctionne le dispositif ?

« Le dosimètre d'*OpenRadiation* est constitué d'un compteur Geiger relié à une application sur smartphone. Celle-ci sert de moniteur, de GPS et envoie les données sur le site internet doté d'un outil cartographique », décrit Paulina Lordachi, quinze ans, élève de seconde au lycée Louis-de-Broglie à Marly-le-Roi (Yvelines). Dans cet établissement, huit passionnés de sciences encadrés par deux enseignantes, Helena Castel et Vanessa Martin, s'engagent dans le projet de sciences participatives. Dénommé *OpenRadiation*, il mesure la radioactivité dans l'environnement. Enthousiastes, ces élèves assemblent eux-mêmes le kit du dosimètre et soudent ses composants électroniques. À tour de rôle, ils réalisent des relevés autour de la ville. « Un expert de l'IRSN est venu avec nous faire les premières mesures », se souvient Paulina. Elle énumère quelques consignes simples à respecter : se trouver à un

mètre du sol, dans un espace dégagé, attendre une cinquantaine de « coups », ce qui peut prendre deux à cinq minutes... Originnaire de Moldavie, cette jeune fille, qui envisage une carrière de médecin radiologue, est marquée par la catastrophe de Tchernobyl, dont les effets se font encore sentir. « Dans mon pays d'origine, nous ne pouvons plus consommer les champignons. » Elle occupe une partie de ses vacances à mesurer la radioactivité ambiante dans la forêt de Marly-le-Roi.

OpenRadiation est conduit par l'IRSN, l'Institut français des radiations, nucléaires et de protection de l'environnement (IRSN-IME), Marie Sciences et le CNRS de la Sorbonne Université, tant un partenariat avec l'association, s'adresse scientifiques et citoyens.

 Pour en savoir plus : www.openradiation.org

2 Qui contribue au projet ?

Les lycéens, mais aussi les professionnels, associations et particuliers peuvent s'emparer du dosimètre d'*OpenRadiation*. « Nous avons deux capteurs », précise Véronique Auguste, chargée de mission à la Commission locale d'information (CLI) de Golfech (Tarn et Garonne). « L'un sert pour des mesures régulières devant notre CLI, située à 1 km de la centrale. L'autre sera mis à disposition de nos 200 membres et des maires des 106 communes relevant du PPI (plan particulier d'intervention) de la centrale de Golfech. » Objectif ? Élaborer un programme de mesures pour mieux connaître la situation radiologique en temps réel, tout en incitant les élus à être acteurs de cette information.



Les élèves du lycée de Kamaryn en Biélorussie, à 25 km de Tchernobyl, s'intéressent à la radioactivité. Ici, Kseniya Shupenka, Igor Shapovalov et Sofiya Suran (de gauche à droite) avec leur directeur, Igor Yermac (en arrière-plan), utilisent *OpenRadiation*.



La mesure effectuée par Véronique Auguste (à droite) avec les robots s'affiche en direct sur le portable.



Repères n°48 (sortie prévue en février 2021) : Fukushima - Des commissions locales vigilantes. Mises en lumière des actions de la CLI Golfech depuis 10 ans

De plus, la direction de l'environnement et des situations d'urgence de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a sollicité, entre autres, en mai dernier la CLI Golfech pour participer activement à une action du Comité directeur pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire (CODIRPA). Cette action est une consultation d'un panel citoyen habitant autour d'une installation nucléaire afin de leur proposer deux stratégies de gestion des produits alimentaires, et en particulier des produits du jardin, pour la protection des populations, de recueillir leurs impressions et d'en faire un retour ver un groupe de travail alimentation.

La CLI Golfech a accepté de participer à cette initiative et a demandé à l'ASN la réalisation d'un livret panel citoyen sur les produits du potager en situation post-accidentelle afin de permettre à la population qui sera consultée de comprendre au mieux cette action.

Ainsi, l'ASN, en étroite collaboration avec la CLI Golfech, a produit le document souhaité par notre Commission. (ANNEXE IV)

IV) – INFORMATION

Création d'une page facebook : @cligolfech

S'agissant de la revue « **INFOS CLI** », aucun numéro n'a été diffusé en 2020. En revanche, il est prévu en 2021 la sortie de 2 numéros.

V) – FORMATIONS/VISITES/PARTICIPATIONS AUX INSPECTIONS ET EXCERCICES

En raison de la COVID-19, la CLI n'a pas souhaité exposer ses membres

VI) – PARTICIPATIONS AUX REUNIONS, EVENEMENTS EXTERIEURS

► le **19 août**, le Président HENRYOT a rencontré à la mairie de Golfech, Monsieur Pascal BENOIT, nouveau maire, ainsi que Monsieur Cyril HISBACQ, nouveau directeur du CNPE de Golfech.

► le **2 septembre**, le Président HENRYOT, accompagné de ses Vice-Présidents, a rencontré le Directeur de Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne pour un état des lieux de la campagne complémentaire de distribution de comprimés d'iode.

► le 28 octobre, le Président HENRYOT, accompagné de ses Vice-Présidents et membre du Conseil d'Administration, a rencontré Monsieur Xavier BALLENGHIEN, nouveau Maire de Lectoure et Conseil départemental du Gers pour obtenir un soutien financier du Département gersois.

► le 30 octobre, le Président HENRYOT, accompagné de ses Vice-Présidents et membre du Conseil d'Administration, devait rencontrer Monsieur Jean Dionis du Séjour, Maire d'Agen et Président de l'Agglomération, pour obtenir un soutien financier de l'Agglomération agenaise. En raison de la crise sanitaire, cette rencontre s'est transformée en rendez-vous téléphonique.

→ VŒUX : Préfecture et Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

✓ 20 janvier

→ CNPE de Golfech

- ✓ 10 janvier : Journée 4S (ANNEXE V)
- ✓ 21 janvier : participation aux vœux de la centrale nucléaire de Golfech aux élus et représentants des pouvoirs publics
- ✓ 12 octobre : réunion de travail entre le Président, les Vice-Présidents de la CLI et Monsieur Cyril HISBACQ.

→ ANCCLI

Réunions des instances administratives par visioconférence :

- ✓ Bureaux : 19 mai et 18 juin (CLI représentée par Pierre GAILLARD)
- ✓ Conseils d'Administration : 3 avril, 19 juin et 7 octobre (CLI représentée par MM. Pierre GAILLARD et Serge LABAT)
- ✓ Séminaire ANCCLI/IRSN sur les ESS : 23 juin (CLI représentée par MM. Pierre GAILLARD, Serge LABAT et la chargée de mission)
- ✓ Assemblée générale statutaire : les 25 novembre et 8 décembre (CLI représentée par MM. Pierre GAILLARD et Serge LABAT, était également présent M. Jean-Michel HENRYOT qui est intervenu à la demande du Président de l'ANCCLI) (ANNEXE VI)
- ✓ Séminaire des Présidents des CLI : 9 octobre, les 19, 20 novembre et 4 décembre (CLI représentée par MM. Serge LABAT et Jean-Michel HENRYOT qui est intervenu plusieurs fois) (ANNEXE VII)

Club des chargés de mission de communication des CLI

La chargée de mission de la CLI Golfech a participé par visioconférence aux réunions suivantes :

- ✓ 23 juin
- ✓ 1^{er} octobre
- ✓ 11 octobre
- ✓ 12 octobre

→ ASN

- ✓ **Le 1^{er} juillet** : RDV des Présidents de l'ANCCLI et de la CLI Golfech avec le Président de l'ASN (**Le Président de la CLI était en visioconférence**)
- ✓ **Du 7/12 au 11/12** : 32^{ème} conférence des Présidents de CLI (*MM. HENRYOT, GAILLARD, LABAT, COMPAGNAT et la Chargée de mission*)
Intervention du Président de la CLI le vendredi 11 sur la formation et la montée en compétence des CLI. (ANNEXE VIII)

→ HCTISN (*CLI représentée par Gilles COMPAGNAT*)

- ✓ **Réunions ordinaires** : 22 janvier. *Par visioconférence* : 16 juin, 28 septembre, 15 octobre et 10 décembre.

→ IRSN/ASN (*CLI représentée par Serge LABAT*)

- ✓ **Réunions** (en distanciel) **PNGMDR** (Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs) : les 16 et 24 novembre

→ IRSN/CIGEO (*CLI représentée par Serge LABAT*)

- ✓ **Réunion** (en distanciel) **du groupe de travail : Déchets HA-MA/VL***: les 30 janvier et 29 septembre

**Haute activité, moyenne activité et vie longue*

VII) FINANCEMENT DES CLI - ELECTIONS SENATORIALES 2020 **LETTRE OUVERTE AUX CANDIDATS DES DEPARTEMENTS 82** **ET 32**

Par lettre du 17 septembre 2020, la CLI Golfech a attiré l'attention des candidats(es) afin de les sensibiliser sur le financement insuffisant des CLI. Ci-après,

copie lettre :



Golfech, le 17 septembre 2020

CLI n° 2020

Chère Madame, Cher Monsieur,

Candidat(e) aux élections sénatoriales de septembre 2020 et peut-être le ou la prochain(e) sénateur(trice) du (Tarn-et-Garonne ou du Gers), la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du CNPE de Golfech souhaite attirer votre attention d'une part et obtenir votre soutien d'autre part concernant ce qui suit :

La France est le pays le plus nucléarisé au monde par nombre d'habitants.

Ce contexte a, depuis le début des années 80, conduit les parlementaires à favoriser le développement d'une démocratie participative de territoire autour des installations nucléaires françaises.

En 1981, la circulaire dite « MAUROY », incitait les départements à créer des instances pluralistes de dialogue et d'information autour des grands équipements énergétiques : les CLI étaient nées. Ci-joint un guide d'accueil « Mx CLI ».

Depuis, la réglementation liée aux activités nucléaires s'est considérablement étoffée.

Avec les articles L.125-17 à L.125-33 et R.125-50 et suivants du code de l'Environnement, l'Assemblée Nationale et le Sénat ont, entre autres, créé une Autorité de Sécurité Nucléaire indépendante, l'ASN, ont conféré une existence légale aux CLI et à leur fédération nationale, l'ANCLI et ont renforcé le droit à l'information des citoyens. Ainsi, dans l'article L.125-17, le code de l'Environnement précise qu'auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base, définies à l'article L.593-2, est instituée une commission locale d'information chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

La Commission Locale d'Information de Golfech a été créée en 1982 par le président du Conseil Général, et a pris, le 4 août 1986, la forme juridique actuelle d'une association, régie par la loi du 1^{er} janvier 1901. Les moyens dédiés à son fonctionnement proviennent essentiellement de l'Etat, du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, de la Communauté de Communes des Deux Rives et du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne.

Mais savez-vous que le législateur avait prévu un financement spécifique pour les CLI associatives ?

En effet, l'article 22 VI de la Loi TSN de 2006 stipule : « ... si la commission est dotée de la personnalité juridique, outre les subventions qui peuvent lui être attribuées par l'Etat, ces collectivités et ces groupements, elle peut recevoir une partie du produit de la taxe instituée par l'article 43 de la loi de finances pour 2000 (n°99-1172 du 30 décembre 1999) dans les conditions définies en loi de finances... » (le montant annuel de cette taxe perçue par l'Etat est de 650 millions d'euros).

Malheureusement peu de personnes ont connaissance de cette disposition car celle-ci n'a jamais été mise en œuvre par l'Etat sous prétexte de sa complexité.

Aujourd'hui, le Titre VI (renforcer la sûreté nucléaire et l'information des citoyens) de la Loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (loi TECV) conforte la légitimité des CLI en élargissant leur champ de compétence et d'action.

Si on ne peut que se satisfaire de cet arsenal réglementaire qui favorise la démocratie participative et encourage la libre expression de la société civile sur les questions nucléaires, force est de constater que les moyens dédiés aux CLI restent très insuffisants et ne leur permettent plus, aujourd'hui et encore moins demain, d'assurer leurs missions qui vont en s'accroissant et en se complexifiant.

La France est un pays reconnu comme un modèle de démocratie participative grâce à ses efforts engagés, depuis de nombreuses années, en faveur d'un dispositif de sûreté nucléaire sans égale : création d'une autorité de contrôle indépendante (ASN)*, existence d'un expert public (IRSN)*, d'un Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité nucléaire (HCTISN)*, de Commission Locales d'Information (CLI) et d'une fédération nationale (ANCCLI)* œuvrant pour participer à l'information et au renforcement de cette sûreté...

Les challenges tels que l'extension des PPI de 10 km à 20 km autour des Installations Nucléaires de Base (INB), la prolongation de durée de vie des centrales, les extensions foncières réalisées ou projetées par EDF autour des CNPE, le démantèlement... nécessitent d'engager des moyens humains, financiers supplémentaires si nous voulons donner la possibilité à ces acteurs de poursuivre leur travail.

Il n'est pas question de revenir en arrière après tant de chemins parcourus.

Ce constat a conduit, en octobre 2017, les 33 présidents de CLI et le Président de l'ANCCLI à adresser un courrier à Nicolas HULOT, alors Ministre d'Etat et Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, pour l'interpeller sur cette question primordiale des finances (cf. courrier ci-joint). Monsieur HULOT nous a répondu le 12 mars 2018. (Cf. copie lettre)

De notre côté, nous restons à votre disposition pour un éventuel rendez-vous pour vous apporter toute information complémentaire sur ce dossier

Malgré les actions nationales menées par l'ANCCLI et les CLI, la situation n'a pas évolué pour autant, c'est la raison pour laquelle il est important que les questions relatives au fonctionnement des CLI soient clairement débattues avec les parlementaires et que ces derniers interpellent le Gouvernement. Nous avons besoin de votre appui et de votre mobilisation pour œuvrer vers plus de sûreté nucléaire et améliorer la qualité de l'information vers le public. C'est pourquoi, le 27 septembre prochain, si vous êtes élu(e) et que vous siégerez à la Haute Assemblée, nous comptons pouvoir bénéficier de votre total soutien.

Je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Vice-Président du Conseil Départemental
de Tarn-et-Garonne

Jean-Michel HENRYOT

PL: 1 guide d'accueil « Ma CLI »

Légende :

- *ASN : Autorité de Sûreté Nucléaire
- *IRSN : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire
- *HCTISN : Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire
- *ANCCLI : Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information

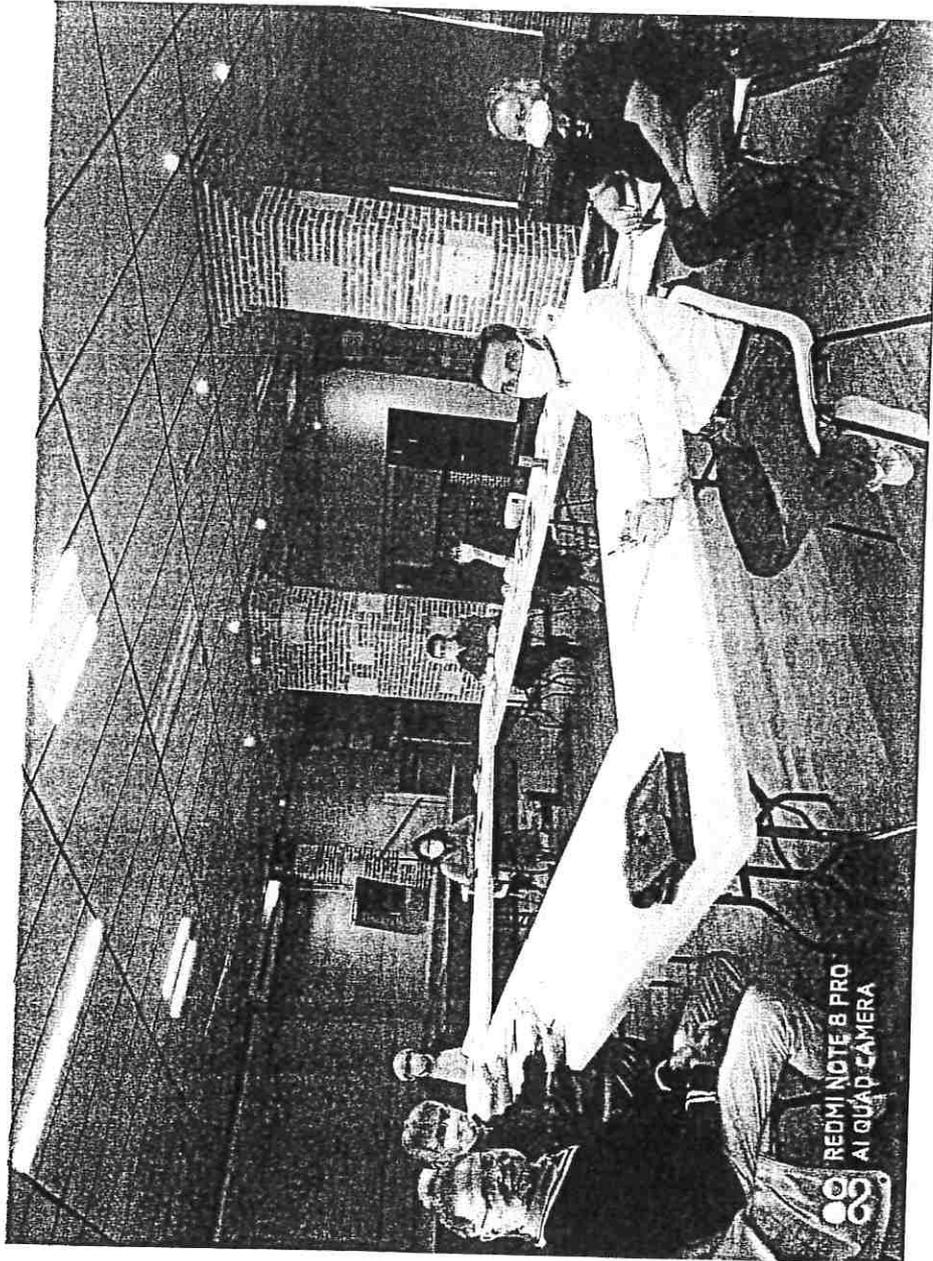
Destinataires candidats aux élections sénatoriales 2020 :

- François BONHOMME, Sénateur sortant du Tarn-et-Garonne
- Jean-Paul TERRENNE
- Mathieu ALBERT
- Alain ICHES
- Monique FERRERO
- Etienne ASTOUL
- Thierry VIALON
- Cécile ROBLIN
- Pierre-Antoine LEVI
- Guy DAIMÉ
- Jean-François GRILHAUT DES FONTAINES
- Raymond VALL, Sénateur sortant du Gers
- Franck MONTAUGÉ, Sénateur sortant du Gers
- Philippe DULONG
- Alain DUFFOURG
- Annabelle SKOWRONEK
- Jean-Luc YELMA
- Philippe BARON
- Romain DUPORT

Secrétariat : 24 avenue du Midi 82400 GOLFECH – Tél : 05 63 39 71 90
Portable : 06 72 58 63 73 – Mail : cli32400golfech@gmail.com – Site Internet : www.cligolfech.org

Le Président de la CLI,
Le Vice-Président du Conseil départemental de
Tarn-et-Garonne
Jean-Michel HENRYOT

ANNEXES





●● REDMI NOTE 8 PRO
∞ AI QUAD CAMERA



Réunion Publique

SE TIENDRA EN DISTANCIEL

Le mercredi 27 janvier 2021 à 13H15
depuis le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

Assemblées Générales plénière et extraordinaire

■ Statuts : modification de l'article 5-2) -Réunions

📺 *En visioconférence pour les membres de la CLI Golfech*

📺 *Suivie en direct par le public via @cligolfech ou cligolfech.org*

Actualités site nucléaire de Golfech

■ Plan de rigueur sûreté

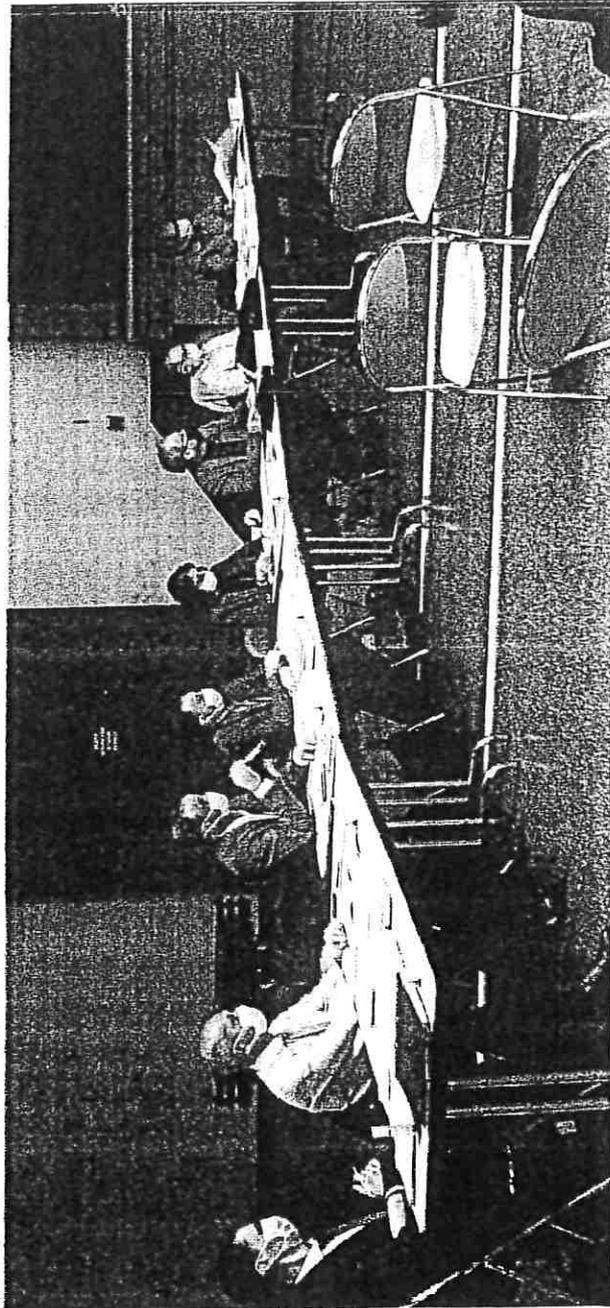
- Présentation par le CNPE de Golfech

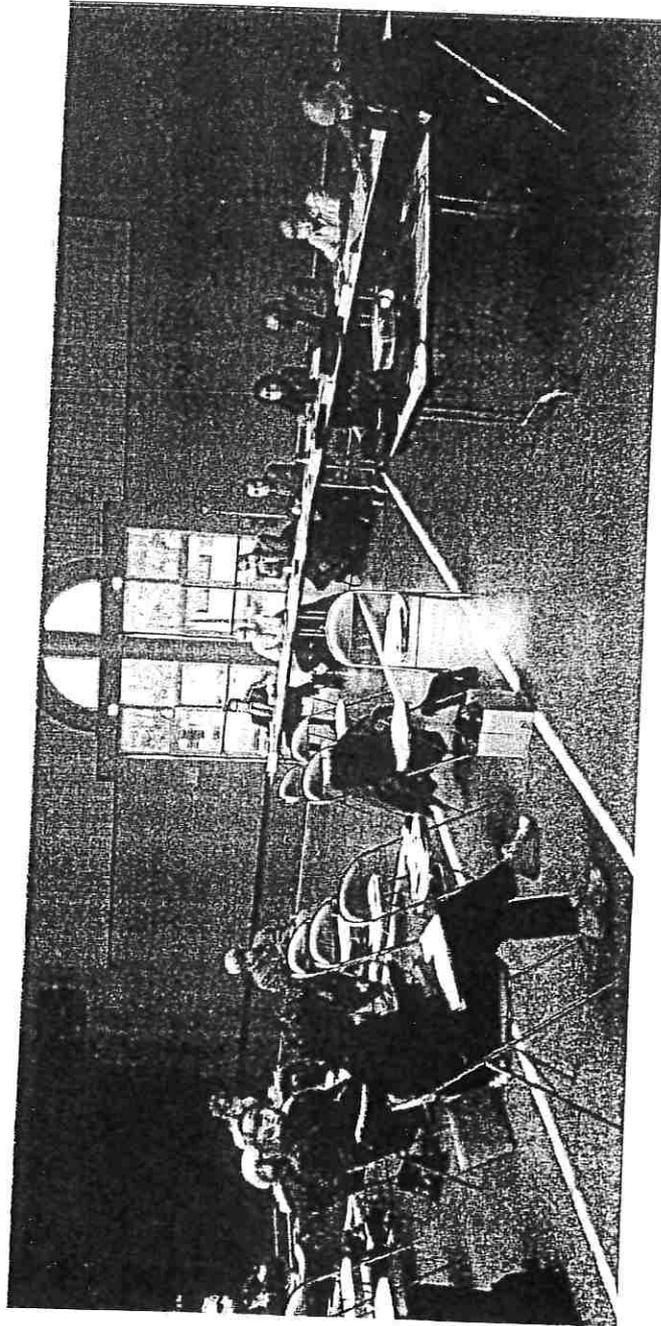
■ Enseignements des contrôles de l'ASN

- Présentation par la division de Bordeaux

📺 *En visioconférence pour les membres de la CLI Golfech*

📺 *Intervention en direct par le public via @cligolfech ou cligolfech.org*



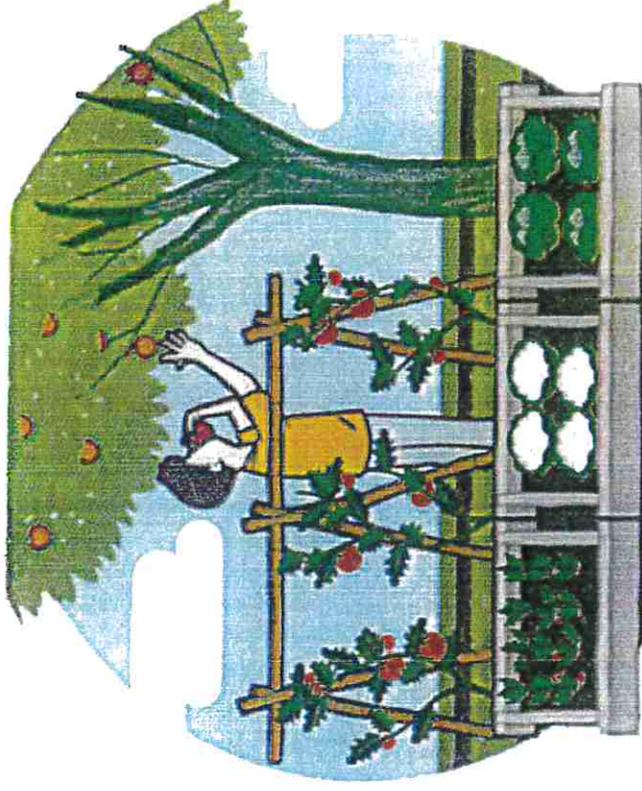


Pour en savoir plus:

www.post-accident-nucleaire.fr
post-accident-nucleaire@asn.fr
[0182400904](tel:0182400904)

Glossaire:

- CLIGEET: Commission Locale d'Information des Grands Equipements Energétiques du Tricastin
- CLIN: Commission locale d'information nucléaire de Paluel-Penly
- Codirpa: Comité directeur pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire.
- Doctrine nationale: Ensemble de principes de gestion réunis dans un document unique, le guide pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire
- Situation post-accidentelle: Après l'accident nucléaire, lorsque la centrale est sous contrôle mais que l'environnement est contaminé durablement.



Les produits du potager en situation post-accidentelle

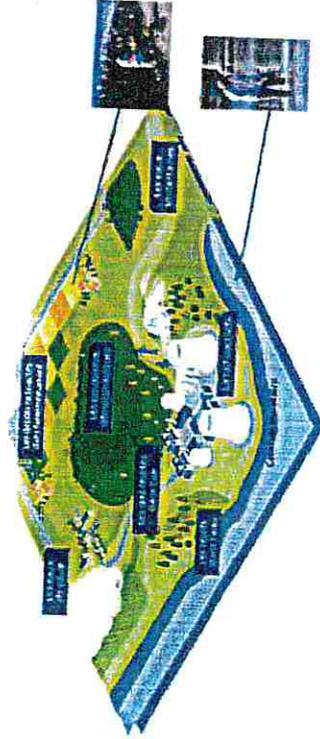
Panel citoyen

Pourquoi un panel citoyen ?

C'est une approche participative, issue du retour d'expérience de l'accident de Fukushima, vous permettant de **donner votre avis** sur des actions qui pourraient être menées pendant la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire et ainsi de **contribuer à l'élaboration de la doctrine nationale**.

Réfléchir aux conséquences d'un accident nucléaire

Un accident dans une centrale nucléaire peut produire des rejets radioactifs qui vont se déposer dans l'environnement et perdurer. Les risques pour la population sont alors l'ingestion d'aliments contaminés et l'irradiation par les dépôts les plus concentrés,



Pour contribuer à ce panel, il faut imaginer qu'un accident a eu lieu dans la centrale nucléaire voisine. L'accident est maintenant terminé, mais les lieux de vie sont contaminés de façon durable. Le niveau de contamination permet un retour des populations sur ce territoire, sous réserve d'adopter des actions de protection et des comportements adaptés.

Votre réflexion doit donc être **indépendante** de votre opinion sur le nucléaire en France ou sur la possibilité d'un accident nucléaire.

Le rôle de l'Autorité de sûreté nucléaire



L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) contribue à l'élaboration de la réglementation, contrôle les installations nucléaires et participe à l'information du public, y compris en cas de situation d'urgence.

Depuis 2005, l'ASN mène une réflexion sur les actions de protection à mener pour protéger les populations des risques dus aux conséquences d'un rejet radioactif dans l'environnement.



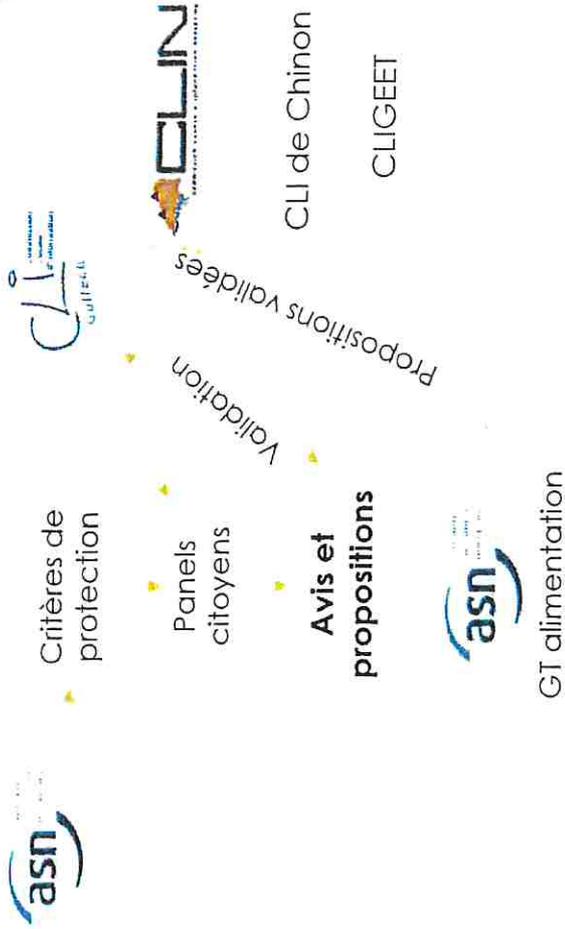
Cette réflexion est menée au sein d'un groupe pluraliste, le CODIRPA, qui regroupe des services de l'Etat, des exploitants d'installation nucléaires, des experts scientifiques et techniques et des représentants de la société civile : membres d'associations, membres de commissions locales d'information, particuliers, etc.

Le CODIRPA a publié des éléments de doctrine post-accidentelle qui ont été reprises par le gouvernement. Un site internet (post-accident-nucleaire.fr) a été créé, regroupant des documents utiles pour se préparer à une telle situation, dont un guide pratique destiné aux habitants d'un territoire contaminé.

Le rôle de la commission locale d'information

La commission locale d'information assure le suivi, l'information et la concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et de conséquences des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations.

Comment seront utilisés les résultats du panel ?



Synthèse et Rapport final

Recommandations au gouvernement

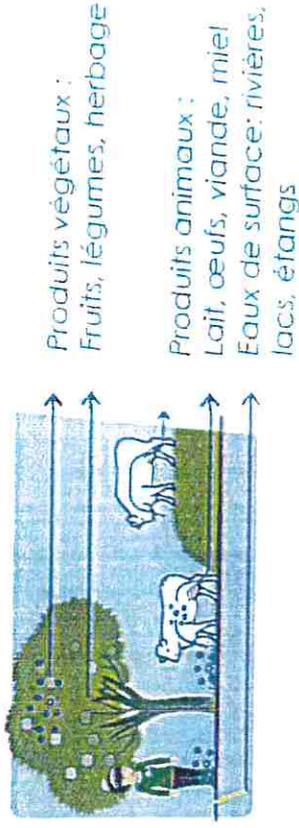
Et après ?

L'ASN et la CLI de Golfech vous présenteront et vous transmettront le rapport final et vous tiendront informés de la suite donnée aux propositions.

L'ASN et la CLI de Golfech vous remercient par avance de votre implication.

La contamination de l'environnement

Une fois déposée, la radioactivité va progressivement s'intégrer dans tous les éléments de l'environnement : sols, plantes, fruits et légumes, champignons, animaux d'élevage, gibier, poissons. Cette radioactivité sera présente à long terme.



La contamination de la population

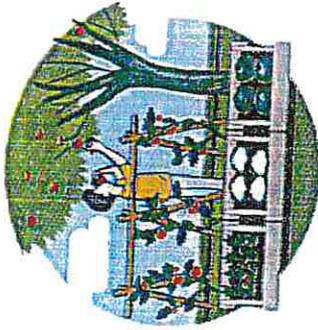
En phase post-accidentelle, les principales voies d'exposition sont :

- l'ingestion de denrées alimentaires contaminées
- l'irradiation externe par les dépôts radioactifs
- et dans une moindre mesure le fait de toucher des objets contaminés.



L'ingestion de radioactivité peut induire des effets sur la santé. Il sera nécessaire de mettre en place des actions adaptées pour protéger la population.

Comment se protéger ?



Pendant les premiers mois/semaines après un rejet radioactif, il est important de ne pas manger des produits contaminés. Pour cela, les pouvoirs publics recommandent de ne pas consommer les produits du potager et du verger, ainsi que les produits de la chasse, de la pêche et de la cueillette. Contrairement aux produits commercialisés, leur radioactivité n'est pas contrôlée.

Quel objectif pour ce panel ?

Pour définir la zone où seront appliquées ses recommandations, l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) propose plusieurs critères qui sont protecteurs mais qui nécessitent d'être compris et acceptés par la population pour être appliqués. L'ASN souhaite consulter les populations potentiellement concernées, c'est-à-dire celles résidant près d'une installation nucléaire afin de recueillir leur perceptions. Cette démarche est une première dans les travaux du Codirpa.

Vous êtes...

Elu local, artisan, commerçant, parent au foyer, enseignant, agriculteur, médecin, pharmacien, retraité, chef d'entreprise, membre d'associations locales, etc.

Vous êtes peut-être déjà membre de la commission locale d'information (CLI).

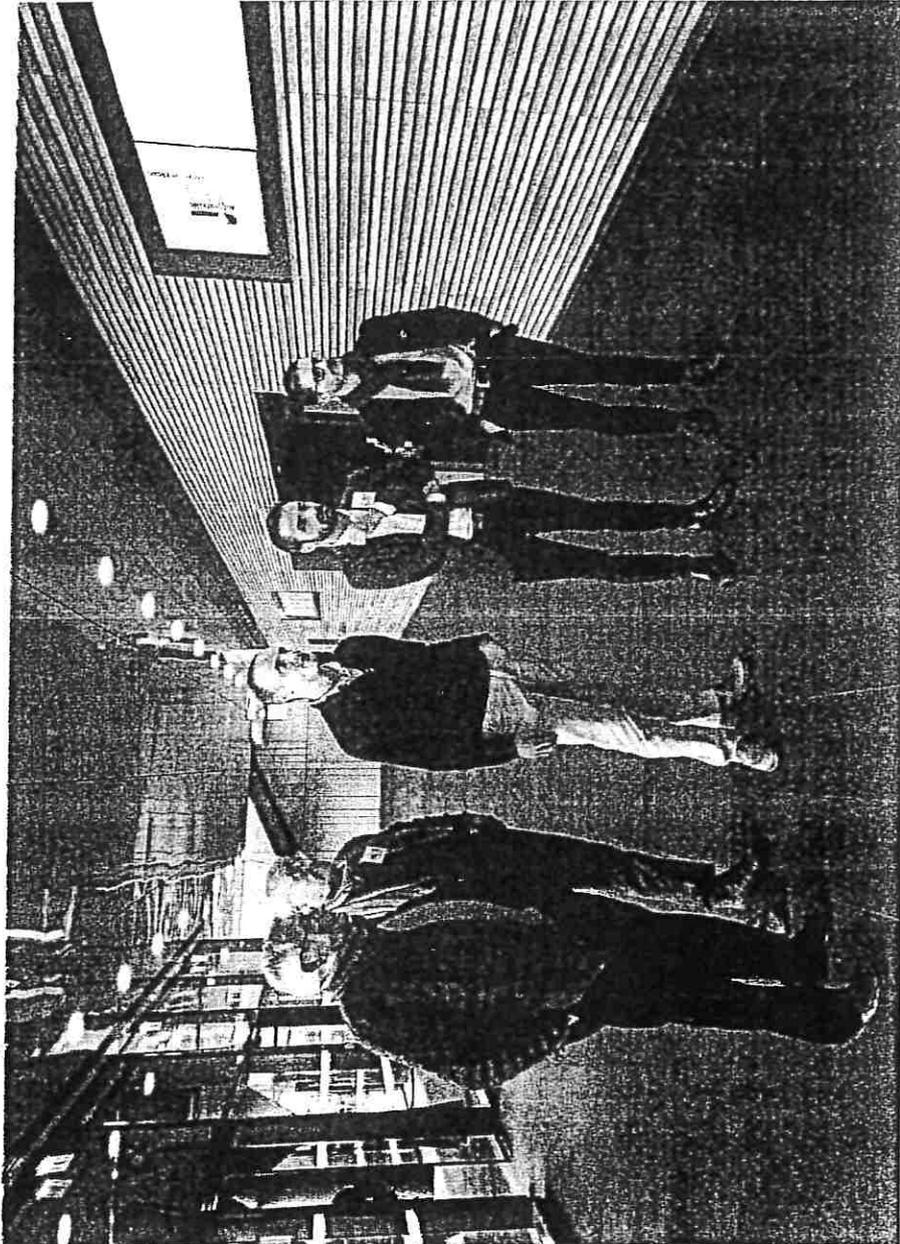
Vous souhaitez donner votre avis sur la façon de gérer les denrées alimentaires issus des potagers, des vergers ou de votre environnement.

Comment intégrer ce panel citoyen ?

L'ASN, en partenariat avec la commission locale d'information de Golfech, souhaite réunir un panel de citoyens pour échanger sur la gestion des produits frais locaux et recueillir son avis. D'autres panels, dans d'autres régions de France sont également créés.

Pour participer à ce panel et donner votre avis, vous pouvez contacter :

- La commission locale d'information :
 - ☎ 05 63 39 71 90
 - ✉ cli82400golfech@gmail.com
- L'Autorité de sûreté nucléaire :
 - ✉ post-accident-nucleaire@asn.fr









25
novembre
2020

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

ORDRE DU JOUR

Visioconférence : 14h00 – 16h30

14h – 16h30

- 1) Approbation du projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2019
- 2) Rapport moral du Président sur l'année 2019
- 3) Comptes annuels 2019
 - Rapport du Trésorier sur les comptes de 2019
 - Présentation et approbation du compte de résultat et du bilan de 2019
 - Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de 2019
- 4) Projet de Budget Prévisionnel 2021 – Fixation du montant de l'adhésion 2021
- 5) Bilan d'activités 2020 de l'ANCCLI et perspectives



Ce webinaire sera accessible via l'outil Teams :

- Pour rejoindre la réunion sur ordinateur, tablette ou smartphone (audio et visio) : Cliquer ici → [Cliquez ici pour participer à la réunion](#)
- Pour rejoindre la réunion par téléphone (audio seulement) : composer le 03 59 47 01 49 / ID de conférence : 402 715 868#

SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS DE CLI

2^E ÉDITION

**COMMENT MIEUX FAIRE CONNAÎTRE SA CLI,
ACTEUR DE CONFIANCE DU TERRITOIRE
AUPRÈS DU GRAND PUBLIC ?**

9 OCTOBRE
14H30 - 16H30

NOVEMBRE
ATELIERS
D'APPROFONDISSEMENT

4 DÉCEMBRE
14H30 - 16H00

PLÉNIÈRE DE LANCEMENT

- FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN DES CLI ET LEURS RELATIONS AVEC L'ANCCLI
- FORMER SES MEMBRES DE CLI
- INFORMER SON TERRITOIRE

PLÉNIÈRE DE RESTITUTION

ANNEXE VIII

Sujet : Participez à la semaine des CLI du 07 au 11 décembre
De : Conférence des CLI <contact@email.conferecedescli.com>
Date : 05/11/2020 à 17:00
Pour : <cli82400golfech@gmail.com>

ODJ

Madame, Monsieur,

L'ASN et l'ANCCLI ont le plaisir de vous convier à la 32^{ème} Conférence des CLI du **lundi 07 au vendredi 11 décembre 2020.**

Dans le contexte sanitaire actuel, la conférence des CLI a été complètement repensée pour pouvoir se tenir à distance et sur une semaine, avec un accès aux différentes sessions par une plate-forme numérique.

Le programme est centré sur deux thématiques ancrées dans les préoccupations des CLI : la gestion de crise et le post-accident.
A noter, l'ouverture exceptionnelle de la plénière du HCTISN et de l'Assemblée générale de l'ANCCLI à l'ensemble des participants de la conférence des CLI.

- Lundi 07 décembre matin : Ouverture, les principaux enseignements de la crise sanitaire COVID-19 en matière d'information.
- Mardi 08 décembre après-midi : Les principaux enseignements de l'accident de LUBRIZOL en matière d'information (dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ANCCLI).
- Mercredi 09 décembre matin : Plénière et ateliers sur le post-accident nucléaire.
- Jeudi 10 décembre matin : Concertation de 2019 sur le 4^e réexamen périodique de sûreté des réacteurs de 900 MWe : la prise en compte des contributions du public (Plénière spéciale du HCTISN).
- Vendredi 11 décembre matin : Clôture, l'évolution du rôle des CLI et temps forts de la semaine.

Informations pratiques :

Vous recevrez un mail mi-novembre pour vous inscrire en ligne aux sessions qui vous intéressent.

L'inscription préalable est indispensable pour recevoir votre lien de connexion donnant accès à votre programme personnalisé de la conférence des CLI.

D'ici là, inscrivez les dates dans votre agenda !

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,
L'équipe d'organisation
Contactez nous

Les commissions locales d'information (CLI) sont chargées d'une mission d'information, de concertation et de suivi de l'impact des installations nucléaires. Présidées par le président ou par un élu du Conseil départemental, elles sont composées pour moitié d'élus et comprennent également des représentants d'associations de protection de l'environnement et des milieux économiques et sociaux ainsi que des personnalités qualifiées. Les services de l'État et les exploitants sont associés à leurs travaux.

Conférence annuelle des CLI

<https://wisembly.live/conferencedescli>

Vendredi 11/12 : Session de clôture (10h-11h30) <https://app.wisembly.com/conferencedescli4>

ASN en salle collège avec captation vidéo. Animatrice Céline Acharian (CA).

9h45	Lanceur d'attente + Sondage nuage de mots « Quel mot pour définir les CLI aujourd'hui ? »
10h	Mot d'accueil Céline Acharian (CA) et invitation à monter sur scène des 3 intervenants <i>Slide intervenants de la session</i>
	Montée sur scène des intervenants : Yves LHEUREUX, Élisabeth CELARD, Jean-Michel HENRYOT et Rachel ZIROVNIK (restent jusqu'aux questions)
10h01	Yves LHEUREUX <i>Introduction de la séquence conclusion du séminaire des présidents de CLI</i> Lanceur intervenants (3 présidents de CLI)
10h03	Ppt Séminaire des présidents de CLI Élisabeth CELARD, présidente de la CLI de Saint Alban Le fonctionnement quotidien des CLI (7 min)
	<i>Yves LHEUREUX passage parole</i>
10h10	Jean-Michel HENRYOT, président de la CLI de Golfech La formation et la montée en compétence (7 min)
	<i>Yves LHEUREUX passage parole</i>
10h17	Rachel ZIROVNIK, présidente de la CLI de Cattenom L'information et la relation avec le public (7 min)
	<i>Céline Acharian passage parole</i>
	Montée sur scène : Olivier RIVIERE, Régis CLEMENT et Dominique GUILLOTEAU
10h24	Lanceur intervenant Olivier RIVIERE, directeur de l'environnement et des situations d'urgence (ASN) Restitution des ateliers post-accident du mercredi (10 min) Question ?
10h34	Questions-réponse (20 min) posées par CA Porte-parole : Régis Clément, Directeur adjoint de la Division production nucléaire (EDF) Et Dominique Guilloteau, Conseiller sureté et sécurité (Orano) Montée sur scène des trois présidents : Cédric VILLANI, Jean-Claude DELALONDE et Bernard DOROSZCZUK (les autres descendent)
10h54	CA : passage parole à M. le Président de l'OPECST
10h56	Lanceur intervenant Cédric VILLANI, président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (10 min) <i>Retour sur les temps forts de la semaine par les Présidents : pour éviter les redondances possibilité de répartir les thématiques comme suit</i>
11h06	CA : passage parole à Jean-Claude DELALONDE
11h08	Lanceur intervenant Jean-Claude DELALONDE, président de l'ANCCLI (8 min) <i>Participation, perception édition sur la semaine, retour sur les temps forts Lubrizol, ateliers des CLI + messages aux CLI</i>
11h15	CA : passage parole à Bernard DOROSZCZUK
11h18	Lanceur intervenants Bernard DOROSZCZUK, président de l'ASN (8 min) <i>Enseignements, réflexions, perspectives issues des sessions Covid, ateliers Codirpa, HCTISN + messages aux CLI</i>
11h26	CA clôt la semaine des CLI questionnaire satisfaction <i>Mention de la publication de la synthèse des échanges et réponses écrites aux questions</i>